

UNE NOUVELLE ANNÉE,
DE NOUVEAUX ARRIVANTS À ÉPRON



LE *J*OURNAL JANV. / FÉV. / MARS 2023
N°459

www.mairie-epron.fr
contact-mairie@epron.fr
02 31 44 51 42



SOMMAIRE

P.02	Infos municipales
P.10	Infos jeunesse
P.12	Infos associatives
P.15	Infos paroisse
P.16	Infos plus
P.20	Infos pratiques

L'ÉDITO



Épron : une belle dynamique pour la création d'emplois

Cela faisait aussi partie de notre ambition : créer des emplois sur notre commune. Nous sommes en passe de gagner ce pari et de faire de notre commune un lieu d'excellence en termes de création d'emplois d'une part, de dynamique économique d'autre part.

Depuis désormais quatre ans, des commerces et des services choisissent Épron pour s'y implanter et cela au bénéfice de tous et en premier lieu des habitants qui peuvent compter sur la proximité pour leur quotidien. À l'heure où les coûts de l'énergie et de la mobilité s'enflamment, pouvoir s'appuyer sur des services de proximité est un gain important.

Mais demain, Épron accueillera des entreprises de belle renommée et génératrices d'emplois. Elles sont un vecteur d'attractivité et de rayonnement : nous pouvons en être fiers collectivement. Rappelons-nous : la création du quartier de l'Orée du golf (zone d'aménagement concerté) repose sur trois axes :

- Permettre un parcours résidentiel pour les Épronnois ;
- Requalifier la circulation, notamment par la réalisation du boulevard urbain nord (BUN) ;
- Positionner l'emploi à proximité d'une zone d'habitat.

C'est ce dernier point qui est donc en cours de réalisation. Ainsi, nous allons accueillir dans les prochains mois, non seulement le siège de Legallais avec un potentiel d'environ 400 personnes, mais aussi un centre de dialyse - ANIDER et ses 50 salariés, un centre sportif « le Stadium » avec quelques collaborateurs et animateurs ainsi qu'un hôtel qui verra bientôt le jour à côté du nouvel immeuble de commerces et bureaux récemment aménagé.

L'ensemble de ces emplois est en lien direct avec les finalités et les objectifs même du plateau Nord dénommé ÉPOPEA : allier les services, la santé, la haute technologie.

Dans ce contexte exigeant, la commune d'Épron est partie prenante de ce vaste ensemble élaboré par Caen la mer. Nous y prenons toute notre place et ne pouvons que nous réjouir de cette belle dynamique. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en lumière cet aspect dans le journal d'Épron.

Je profite aussi de ces quelques lignes pour vous souhaiter à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2023.

Votre Maire
Franck GUÉGUÉNIAT

L'ÉTAT CIVIL

NOS NAISSANCES EN 2022

Bienvenue à...

Eliott Gilles né le 25 août
Anouk Lalemeke Ossetroff née le 1^{er} septembre
Martin Triguel né le 20 septembre

NOS DÉCÈS EN 2022

Ils nous ont quittés...

Joseph Rutkowski le 21 juillet
Philippe Leroux le 22 août
Nina Marguerie épouse Lefèvre le 1^{er} septembre
Odile Cousin épouse Dubruille le 9 septembre
Claude Cuzin le 2 octobre
Marie-Noëlle Grandval épouse Metzner le 7 octobre

L'AGENDA

JANVIER À MARS

JANVIER

Assemblée générale
Comité des fêtes **MER 11**

Cérémonie des vœux
Mairie **JEU 12**

Café des habitants
Espace de vie sociale **SAM 14**

Conseil municipal
Mairie **LUN 16**

Heure du conte
Grange aux livres **MER 18**

Assemblée générale
Club des anciens jeunes **VEN 20**

Inauguration du Faitout
Espace de vie sociale **SAM 21**

FÉVRIER

Soirée Chandeleur
Paroisse **SAM 4**

Plantation de la Mini-forêt
Espace de vie sociale **VEN 10**

Heure du conte
Grange aux Livres **SAM 11**

Café des habitants
Espace de vie sociale **SAM 11**

MARS

Café des habitants
Espace de vie sociale **SAM 11**

Repas dansant
Amicale des Anciens
Combattants **DIM 12**

Heure du conte
Grange aux livres **MER 15**

Soirée Saint Patrick
intergénérationnelle
Comité des fêtes **DIM 19**

REMERCIEMENTS

Toute la famille et moi-même, très touchées des marques de sympathie qui nous ont été adressées lors du décès de mon mari, remercions très sincèrement les voisins et amis.

Toutes ces gentillesse nous ont aidés dans cette pénible épreuve et nous aident encore.

Paulette Cuzin

LE CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2022, le compte rendu des séances du conseil municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste des délibérations examinées en séance.

SÉANCE DU - 17 OCTOBRE 2022

Étaient présents

Messieurs : Franck GUÉGUENIAT, François BUSNEL, Damien DUHÉRON, Gérard DIVIER, Jacky LEDEUIL, Alain LEMÉNOREL, Stéphane LEROYER, François VALLÉE, Didier WILLÈME / *Mesdames* : Sandrine FOSSARD, Justine GUYOT, Anne-Marie LE CAER, Mélanie LEGRIX, Véronique TOUDIC, Carine SIMON, Chantal SIMONOT,

Étaient excusés

Mme Carine SIMON a donné pouvoir à Mme Mélanie LEGRIX, Mme Elisabeth JAMES a donné pouvoir à M. Stéphane LEROYER, M. Stéfan BARA n'a pas pu se joindre à la réunion et n'a pas donné de pouvoir

Secrétaire de séance Madame Mélanie LEGRIX

Numéro	Objet	Décision
44/2022	Avenant n°4 au contrat de maîtrise d'œuvre ALTA - Extension du groupe scolaire	18 voix pour
43/2022	Dénomination de rue desservant les lots Q3/T de la Zac de l'Orée du Golf - rue Ernest Hamelin	18 voix pour
42/2022	Présentation du CRAC 2021 de Normandie Aménagement	18 voix pour Prise d'acte
41/2022	Dénomination de rue desservant les lots Q5/Q6/U1/U2 de la Zac de l'Orée du Golf - rue Marthe Gautier	18 voix pour
40/2022	Montant de la TLPE	18 voix pour
39/2022	Détermination du montant de la redevance de droit de place "Taxi"	18 voix pour
38/2022	Vente à l'amiable d'un bien immobilier communal	18 voix pour

SÉANCE DU - 5 DÉCEMBRE 2022

Étaient présents

Messieurs : Alain LEMÉNOREL, Stefan BARA, François BUSNEL, Damien DUHÉRON, Jacky LEDEUIL, Stéphane LEROYER, François VALLÉE, Didier WILLÈME / *Mesdames* : Justine GUYOT, Elisabeth JAMES, Anne-Marie LE CAER, Mélanie LEGRIX, Véronique TOUDIC, Carine SIMON, Chantal SIMONOT

Absents

M. Gérard DIVIER a donné pouvoir à Mme Véronique TOUDIC, M. Franck GUÉGUENIAT a donné pouvoir à M. Alain LEMÉNOREL, Mme Sandrine FOSSARD a donné pouvoir à M. François VALLÉE

Étaient excusés

Mme Marie DIQUELOU n'a pas pu se joindre à la réunion et n'a pas donné de pouvoir

Secrétaire de séance M. François VALLEE

Numéro	Objet	Décision
48/2022	Dénomination du parc d'activités de la Zac - Parc activités Épron	15 voix pour 3 abstentions
47/2022	Révision de l'attribution de compensation versée à Caen la mer à compter du 1 ^{er} janvier 2024.	18 voix pour
46/2022	Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2023	18 voix pour
45/2022	Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux sur le territoire de Caen la mer et de la commune	18 voix pour



LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

DOCUMENT	OÙ	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Carte d'identité Validité Majeur : 15 ans Mineur : 10 ans	Depuis le 2 mars 2017, la mairie d'Épron n'est plus en mesure d'établir les cartes d'identité <i>Mairies habilitées</i> : Aunay-sur-Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-sur-Noireau, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville-Saint-Clair, Honfleur, Iffs, Lisieux, Livarot, Mézidon-Canon, Mondeville, Ouistreham, Pont-l'Évêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville-sur-Mer, Verson, Vire	Se renseigner auprès des mairies concernées	
Passport biométrique Validité Majeur : 10 ans Mineur : 5 ans	Depuis 2009, la mairie d'Épron n'est plus en mesure d'établir les dossiers de passeport. <i>Mairies habilitées</i> : Aunay-sur-Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-sur-Noireau, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville-Saint-Clair, Honfleur, Iffs, Lisieux, Livarot, Mézidon-Canon, Mondeville, Ouistreham, Pont-l'Évêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville-sur-Mer, Verson, Vire	Se renseigner auprès des mairies concernées	
Carte d'électeur (Inscription sur la liste électorale)	À la mairie du domicile ou en ligne sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396	Pièce d'identité + justificatif de domicile récent	Gratuit
Autorisation de sortie de territoire (pour les mineurs)	Démarche à faire sur Internet : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359		
Attestation d'accueil d'un étranger	À la mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> justificatif de domicile, justificatif de ressources pièce d'identité 	2 timbres fiscaux à 15 €
Duplicata livret de famille	À la mairie du domicile	Pièce d'identité	Gratuit
Copie intégrale ou extrait d'un acte de naissance, de mariage ou de décès	À la mairie du lieu de l'événement	Carte d'identité ou passeport + Livret de famille	Gratuit (joindre enveloppe affranchie au tarif lettre pour les demandes par voie postale)
Mariage	À la mairie du domicile ou résidence de l'un des futurs époux ou des parents de l'un des futurs époux	Constituer un dossier à déposer 2 mois avant le mariage par les 2 futurs mariés	Gratuit
Pacte civil de solidarité (PACS)	À la mairie de la résidence commune des deux partenaires	Pour la constitution du dossier, se renseigner en mairie ou sur servicepublic.fr . Dépôt du dossier par les 2 partenaires	Gratuit
Recensement citoyen (Obligatoire à 16 ans)	À la mairie du domicile	Pièce d'identité + livret de famille	Gratuit
Légalisation de signature	À la mairie du domicile	Pièce d'identité et signer devant le maire ou son représentant	Gratuit
Certificat d'hérédité	Notaire - Ne se délivre pas en mairie		



LE RECENSEMENT CITOYEN ... OBLIGATOIRE À 16 ANS

Si vous êtes né(e) en 2006 et 2007, vous êtes concerné(e) par cette démarche.

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté".

Ce que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser, **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**, auprès de la mairie du lieu de son domicile. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La mairie vous remettra alors **une attestation de recensement**. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Pourquoi un délai de 3 mois ? L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC, sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !

Une fois recensé(e), vous pourrez vous inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire, à la conduite accompagnée, au baccalauréat, vous présenter à un CAP, etc. Les données issues du recensement faci-

teront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle à votre organisme chargé du service national (organisme dont les coordonnées figurent sur le site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc).

Régularisation : Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.



LES FAUX SITES ADMINISTRATIFS

ATTENTION AUX ARNAQUES !

De nombreux sites proposent, moyennant rémunération, de faciliter l'accomplissement de certaines démarches administratives courantes (demandes de permis de conduire, de carte grise, d'extrait d'acte de naissance, extrait de casier judiciaire, vignette Crit'Air, par exemple) ou encore de vous renseigner sur la mise en oeuvre de réglementations spécifiques (traitement automatisé de fichiers de données à caractère personnel, accessibilité des établissements recevant du public par exemple).

Le meilleur point d'entrée pour les démarches administratives en ligne est le site officiel www.service-public.fr

Comment reconnaître les "faux sites administratifs" ?

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes reçoit des réclamations de consommateurs visant de faux sites administratifs qui proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives en lieu et place des demandeurs.

Ces sites n'hésitent pas à tromper le consommateur en prenant l'apparence de sites officiels : reproduction de la charte graphique du site de référence, usage des couleurs bleu-blanc-rouge du logo Marianne, référence à des ministères, référencement en tête des moteurs de recherche.

Certains sites vont plus loin que le simple paiement du service et peuvent conduire de façon opaque à un service non souhaité.

Bon à savoir :

Pour éviter toute confusion, vérifier l'adresse Internet (URL) du site : les URL de l'administration française se terminent invariablement par « .gouv.fr » ou « .fr » et jamais par « .gouv.org », « .gouv.com » ou « -gouv.fr » .

Un site en « .fr » ne garantit pas obligatoirement qu'il s'agisse d'un site officiel et la société qui l'exploite peut ne pas être établie en France.

Certains sites encore n'ont aucun autre objectif que d'utiliser à des fins commerciales les données à caractère personnel que les consommateurs renseignent lorsqu'ils veulent commander la prestation de service, ou à toute autre occasion lors de leur navigation sur le site.

Il est conseillé, avant d'entreprendre toute démarche administrative :

- de vérifier la possibilité d'accomplir les démarches administratives auprès des sites officiels en consultant par exemple le site officiel de l'administration française, www.service-public.fr, avant de passer une commande et de fournir des données à caractère personnel, y compris ses coordonnées de carte bancaire
- de **consulter les conseils du centre européen des consommateurs** pour vérifier le sérieux de la société qui propose le service
- de contacter, si le paiement a été effectué, le Centre européen des consommateurs, en particulier si le site est basé dans un autre pays de l'UE, en Islande ou en Norvège. À défaut, ne pas hésiter à prendre contact avec sa banque pour une éventuelle procédure de remboursement (encore appelée procédure de rétro-facturation ou de chargeback)
- de **consulter le site de la commission nationale de l'informatique et des libertés** afin de connaître vos droits en matière de protection des données à caractère personnel (cnil.fr).

Source : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

LA SIGNALISATION

ÉPRON, COMMUNE À 30 KM/H, C'EST FAIT !

Ainsi que vous l'avez certainement remarqué, des logos de sensibilisation sont peints sur la chaussée et des panneaux de signalisation ont été installés dernièrement par les services de voirie de Caen la mer.

Ces signalisations qui se trouvent aux différentes entrées de ville peuvent parfois paraître répétitives, mais il faut bien noter que la RD 7, qui sépare la commune en deux, reste à 50km/h. C'est également le cas du boulevard urbain nord.

La phase 2 de cette opération consiste à matérialiser au sol les places de stationnement pour maintenir le ralentissement de la circulation et rendre, le plus possible, les trottoirs aux piétons. Elle va démarrer dès le mois de janvier. Seront également à l'étude des ralentisseurs, là où ce sera possible, en évitant au maximum les nuisances sonores pour les riverains.

Gérard DIVIER
Adjoint aux travaux



ÉPRON FÊTE NOËL ET SES NOUVEAUX HABITANTS !

Le premier week-end de décembre a lancé les festivités de Noël au Village !

Le comité des fêtes et son traditionnel arbre des enfants a ouvert le bal le samedi 3 décembre.

Dimanche, la fête a pu continuer avec le marché de Noël. Après deux années de pandémie, les exposants et le public étaient au rendez-vous. Le marché a pris ses quartiers dans le gymnase. Très varié pour quiconque désirait y faire ses emplettes ! Du négociant en vin aux couturières en passant par les créatrices de bijoux, centres de tables, figurines, appareils de fêtes ou encore les cuisinières et sans oublier les associations locales : l'abeille d'Épron, l'ASE Judo, Las Gemelas ou même le pôle jeunesse. C'est un petit carrefour social et convivial qui s'est tenu ce dimanche au complexe sportif ! Entre vin chaud et gourmandises, l'humeur était, une fois n'est pas coutume, plus à manger qu'à bouger !

Le Père Noël n'a pas résisté à tant de couleurs et de chaleur, il a donc passé un petit moment au marché pour rencontrer les enfants et s'adonner à une séance photo très appréciée.

Et en ce jour de liesse et de convivialité, la commune a aussi choisi de mettre à l'honneur ses nouveaux habitants !



Une belle occasion pour présenter le conseil municipal, la nouvelle maire des enfants et les présidents des associations largement représentés autour d'un buffet local et réalisé sur place par Gilbert Frémont, le cuisinier de l'école !

L'ORÉE DU GOLF

LE PARC D'ACTIVITÉ D'ÉPRON

SON DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La ZAC ou éco-quartier de l'Orée du Golf, créée en 2012, comporte deux volets, l'un d'habitat, dans sa partie nord, l'autre d'activités, au sud des 6 hectares de rizières.

Concernant l'habitat, 268 logements ont été livrés de 2018 à fin 2022. 50 le seront en 2023 et 87 en juin 2024. Le permis de construire d'un lot de 91 unités est en cours d'instruction. Sont actuellement à l'examen cinq autres projets, pour un total de 280 logements. Restera ensuite à réaliser la phase 3 au nord de Lébisey.

Quant aux « activités », il faut distinguer deux pôles. Le premier, le long de la RD7, est essentiellement axé sur les commerces et les professions libérales. Inauguré en 2019 avec les bâtiments "Étincelle et Lumière", complété fin 2022 par l'immeuble à vocation tertiaire du lot A4, ce pôle déjà largement réalisé et très fréquenté par les Épronnais va prochainement s'achever avec la construction d'un hôtel de l'enseigne Holiday Inn (70 chambres), dont le permis de construire est d'ores et déjà validé (lot A3).

Le second pôle, de plus grande envergure, se situe au sud de la rue des Rochambelles et de part et d'autre de l'axe stratégique du boulevard urbain nord (B.U.N.). Défini en collaboration avec Caen la mer pour mieux l'intégrer dans le projet « Plateau nord » de l'agglomération, ou « EPOPEA », cet espace est particulièrement dédié à la recherche scientifique et technologique, à la santé, aux services aux entreprises. A la demande de Caen la mer, les 9 hectares les plus au sud sont pour l'instant mis en réserve foncière pour le Ganil.

Aujourd'hui, la presque totalité des parcelles est déjà attribuée à des porteurs de projets, avec pour la majorité des permis de construire validés.

Alain LEMENOREL
1^{er} Adjoint en charge de l'urbanisme



OXYGEN

En réponse à de nombreuses sollicitations d'entreprises, Normandie Aménagement a élaboré un programme composé de deux bâtiments indépendants en R+2 et R+3, reliés par un espace central d'accès aux étages. Tel que défini dans le dossier de PC (validé le 23 août 2022), l'ensemble sera vertueux au plan environnemental et en confort thermique (panneaux solaires sur deux-tiers des toitures ...). Il sera labellisé Bepos (bâtiment à énergie positive) et Bâtiment bio-sourcé (recours par exemple à des pavés drainants constitués de coquilles Saint-Jacques broyées). Les travaux devraient commencer en janvier 2023.



LINKCITY

Ce projet est l'exemple même, dans une zone de transition entre habitat et activités, d'un programme mixte et intergénérationnel. Il va proposer à la fois des logements en accession à la propriété, des logements sociaux, des co-locations pour seniors et personnes en situation de handicap, une crèche, des bureaux et des espaces commerciaux. Le PC est en cours d'instruction.



Jardiland



LEGALLAIS

Le groupe Legallais, entreprise historique bien connue des Normands, trop à l'étroit sur Citis, souhaitait implanter sa direction commerciale sur une parcelle de deux hectares de l'Orée du Golf. Le projet se distingue par une intégration architecturale et paysagère très soignée, grâce notamment à l'élégante sobriété du bâti et à la végétalisation de l'ensemble (patio central et parc arboré en lisière ouest de la parcelle). Déjà distinguée à plusieurs reprises pour la qualité de ses réalisations, l'entreprise s'inscrit encore ici dans une réelle perspective de développement durable. Le PC a été accordé le 8 novembre 2022. Sa mise en oeuvre ne va pas tarder.





ANIDER



Association à but non lucratif créée en 1975, reconnue Etablissement de Santé Privé d'Intérêt collectif, Anider (Association Normande pour l'Installation à Domicile des Epurations Rénales) est un acteur majeur de l'offre de soins dans le champ des maladies rénales chroniques. A l'étroit à Hérouville, cette structure a souhaité s'installer à Épron. Le permis de construire (PC) a été accordé le 28 septembre 2022. Les travaux débiteront au premier trimestre 2023.



STADIUM



Sur une emprise foncière importante (1ha), idéalement situé sur les flux du B.U.N. et concentré dans un bâtiment unique de 5500 m² de plancher, le projet va proposer une large gamme de services avec pour objectif de mutualiser activités sportives (padel, soccer, squash, badminton), espaces de télétravail et de coworking, et lieux de convivialité (club-house). Le PC a été accordé le 22 avril 2022 et les travaux ont été engagés dès novembre pour une livraison fin 2023.



B-INGENIERIE



Avec pour objectif, sur cette parcelle de 1910 m², de construire un petit bâtiment tertiaire intégrant son nouveau siège social à l'étage et une offre de bureaux en location au rez-de-chaussée, la société B-Ingénierie a déposé un dossier de PC en septembre 2022, actuellement en cours d'instruction. Très végétalisé et conforme à la nouvelle réglementation thermique (RE 2020), ce bâtiment sera labellisé Bepos Effnergie, et devrait être en service courant 2023.

LES 10 ANS DE LA GRANGE AUX LIVRES

Un petit retour sur cette manifestation dont la programmation était étalée sur une semaine et qui a permis à de très nombreux Épronnais de participer aux différentes activités proposées.

Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts.

Les artistes – en herbe – ont eu l'occasion d'exprimer leurs talents au travers de dessins dits « Rangolis » que vous avez pu admirer sur les trottoirs près de la Grange aux Livres, mais également pendant les ateliers de bande dessinée animés par Denis Renard, spécialiste sur ce sujet et bien connu dans la commune.

Le coin des lecteurs n'a pas été oublié et nombreux sont les lecteurs qui ont assisté à la soirée consacrée à plusieurs auteurs Normands. Venus assez nombreux, les membres de l'association des auteurs de Suisse Normande ont fait découvrir leurs nouveaux livres, d'une part au travers de résumés de présentation mais aussi lors d'un petit moment de lecture à haute voix de certains passages.

Dans un second temps, quelques auteurs de la bande des « douze sales polars » ont pris la parole pour échanger et donner envie de rentrer complètement dans leurs récits-polars, dont les intrigues se situent essentiellement dans la région.



Et puis le samedi fut d'abord un moment de détente avec un « QUIZZ » permettant de tester ses connaissances tout en jouant. Cela a permis à un très grand nombre des personnes présentes d'y participer. Mais un anniversaire de 10 ans ne pouvant se terminer simplement, il y eut un moment festif au cours duquel un petit historique a été retracé par Franck Guéguénat qui n'a pas manqué de féliciter Odette Gouget, Épronnaise de longue date et surtout auteure d'un poème écrit pour fêter cette « Grange aux Livres » et que vous pouvez découvrir à l'étage de la médiathèque.

Pour les plus jeunes :

L'heure du conte, une activité variée qui a rassemblé un bon nombre de participants et auditeurs, reprend son activité de lecture pour les enfants et de rencontres parents / enfants le samedi matin.

A la médiathèque

L'heure du conte

mercredi 18 janvier et mercredi 15 mars à 14h30

DES CONTES ANIMÉS

Céline propose aux enfants une lecture de conte à l'étage de la médiathèque pendant que Noémie propose un petit café aux parents au rez de chaussée. Tout le monde se retrouve ensuite autour d'un atelier partagé.

samedi 11 février à 11h00

Épron
village de la lecture

»»» Ma Grange «««

Un jour d'été, je t'ai connue
Quand les vacances furent venues.
Le temps des récoltes approchait
Petites mains, on embauchait.

C'était, tout juste, après la guerre
Et tu avais beaucoup souffert.
Ce n'était que ruine partout
Et, toi seule, tu restais debout.

Pourtant, tu étais bien blessée
Ta toiture, partout trouée,
La grande porte ébranlée
Et tous tes murs ébranlés.

Quand le clocher s'est effondré
Je crois que tu as bien tremblé
Et il t'a fallu résister
Pour, à ton tour, ne pas tomber.

Mais tu restais toujours serviable
À tes heures, tu servais d'étable
Et, couverte de grandes baches,
Tu remplissais de nobles tâches.

Les bottes de foin, tu amassais.
Les récoltes, tu abritais.
Tous ces services que tu rendais
De survivre, nous permettaient.

Les jours d'été qu'il faisait beau
J'apprenais à faire du vélo
Et, quand les averses arrivaient,
Tous les deux tu nous protégeais.

L'ESPACE DE VIE SOCIALE

LE FAITOUT FAIT SON ENQUÊTE, PARTICIPEZ-Y !

En 2022, en partenariat avec la CAF, la commune a ouvert le Faitout, un nouvel espace dédié aux habitants pour :



- Créer du lien
- Favoriser la rencontre
- Proposer des animations pour tous les publics de 0 à 99 ans
- Accueillir et orienter
- Faciliter l'accès aux droits
- Accompagner les initiatives et projets des habitants

Les activités peuvent prendre diverses formes : atelier culinaire ou créatif, bricolage, recyclage, café des habitants, jardin, conférence ou formation, sortie ou séjour en famille... Elles seront évolutives et surtout s'adapteront aux envies, intérêts et compétences des participants. Certaines ont déjà commencé : ateliers numériques, atelier généalogie, commandes et réception des paniers bio, cafés, jeux de société, jardin...

L'accueil au Faitout est inconditionnel et gratuit sauf sorties, activités ou projets exceptionnels. Posons ensemble les pierres de notre Faitout qui fait tout ! C'est au 10 rue de l'Église à Épron.

Premiers chantiers : atelier peinture de la porte de garage (esquisse du projet à gauche), atelier parking à vélo, peinture de la serre, décoration de la cuisine...

Noémie vous accueille au Faitout ! Dans l'attente de vous y rencontrer, nous vous invitons à nous faire part de vos souhaits, compétences ou idées au travers de ce petit questionnaire via : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSehAXosWs4PZ-10GBTDgFzyut2ECvqP_sU4-KwsAjR7-Fxu1g/viewform?usp=sf_link

Ou en scannant le QR Code :



Nous vous remercions par avance de votre participation à cette enquête et nous vous invitons à l'inauguration officielle du faitout **le samedi 21 janvier 2023, de 10h à 17h**, pour une journée placée sous le signe de l'hiver : ses gourmandises et ses loisirs.



À NOTER DANS VOS AGENDAS :

ATELIER GÉNÉALOGIE animé par Jean Daireaux :

jeudis : 5 janvier - 2 février - 2 mars - 6 avril - 4 mai - 1^{er} juin

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Constatant un résultat positif auprès des actuels participants, Épron renouvelle, pour cette année 2023, l'intervention du « conseiller numérique départemental » qui a débuté à l'automne dernier.

Le rôle de cette personne est d'assurer un service d'assistance ou d'initiation aux usages numériques et informatiques auprès de personnes peu familiarisées avec l'informatique ou l'utilisation d'outils numériques en général. Cela peut aller de la simple pratique d'accès vers une formalité administrative, car celles-ci sont de plus en plus numériques, jusqu'à la création de documents numériques, et la méthode pour les partager et les stocker, les précautions de sécurité à appliquer...

Les séances, animées par Alice Dauvillier, se déroulent dans un esprit très convivial, ce qui permet à chacun d'exprimer ses petits blocages sans aucune difficulté. Des rendez-vous particuliers peuvent être envisagés.

Cette activité se déroulant dans le cadre du programme du Faitout, le programme ainsi que les horaires des séances sont à consulter sur son calendrier disponible ci-dessous :

Mardis 17, 24 et 31 Janvier / 14 et 28 Février / 7, 14, 21 et 28 Mars.



LES PANIERS BIOS, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

OPÉRATION PLANTATION À ÉPRON !



Nous vous parlions dans le dernier bulletin du projet de « mini big forêt » ! Pour mémoire il s'agit de reverdir les villes et d'apporter des îlots de fraîcheur sur tout le territoire. Nous avons remporté l'appel à projet et une mini-forêt sera bien plantée, à proximité de l'école, avec les écoliers et les habitants. Le projet prend vie dès maintenant avec l'association (MiniBigForest Normandie).

C'est un beau projet participatif où nous aimerions que toutes les générations et tous les milieux se rencontrent au service d'un objectif commun : mieux vivre demain avec plus de fraîcheur et plus de biodiversité. Vous pouvez prendre part à l'aventure en soutenant financièrement l'association normande qui porte le projet avec Épron via <https://www.hello.com/associations/minibig-forest-normandie> ou en participant physiquement à la plantation et l'entretien de la mini forêt. Nous recherchons donc des bénévoles pour la plantation de la mini forêt d'Épron, avec les élèves de l'école, qui se déroulera le vendredi 10 février 2023. Venez consacrer une heure - ou plus ! - à la plantation (entre 9h et 18h) en vous inscrivant dès maintenant auprès de Noémie au Faitout : faitout-evs@epron.fr ou en téléphonant au 02 31 44 51 42 Il y a 3 créneaux possibles : 2 le matin avec les enfants pour encadrer et aider les élèves de l'école primaire et 1 l'après-midi entre adultes pour finaliser la plantation. Merci pour votre participation.

LE CME

CME : LA NOUVELLE ÉQUIPE, SES BONNES RÉOLUTIONS ET SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2023.

Le 15 novembre dernier, les enfants ont élu leurs représentants. C'est désormais une nouvelle équipe composée de 10 enfants qui siège au conseil municipal des enfants pour 2 ans. Ayna Perrouault-Ménage, notre jeune maire, est assistée de 9 adjoint(e)s et conseillère(e)s : Nicolas Claisse, Capucine Fossard, Siloë Le Bon, Anthime Madelaine-Legrix, Pacôme Madelaine Legrix, Hugo Mariey, Raphaël Mazza, Jules Muller, Elisa Vernhe.

Tous sont motivés et animés par l'envie de poursuivre les projets en cours et notamment celui du parc des familles, mais aussi par la joie d'en mener de nouveaux. Prendre soin de son environnement et améliorer les espaces de vie sont la priorité de ce nouveau mandat.

Les premières actions du CME sont de :

- proposer des noms pour la future forêt épronaise
- lancer la consultation auprès des enfants de l'école pour la nomination officielle de ce nouvel espace vert
- relancer le mélange des classes au restaurant scolaire
- présenter ses vœux aux aînés du village.

Pour la suite, nos jeunes débordent d'idées, ils sont actuellement dans la phase de concertation et ne manqueront pas de vous présenter leurs nouveaux projets et tous leurs bons vœux pour cette nouvelle année le 12 janvier prochain.



LE CENTRE DE LOISIRS

Pause méridienne,
restauration scolaire,
garderies, soirées ados,
séjours, mercredis,
vacances

De 3 à 17 ans
Ouvert
toute l'année

Tarifs selon QF
sur inscription

02 31 94 43 68
accueil-loisirs@epron.fr



En périscolaire ou en extrascolaire, le centre de loisirs, c'est toute l'année ! Imagination, créativité, sport et l'environnement sont au cœur de nos priorités.

Les activités : jonglerie, danse, construction, jardinage, cuisine se déroulent à Épron... les intervenants contribuent à enrichir et diversifier les programmations qui évoluent au gré des groupes et des envies des enfants : sorties au cinéma, à Festyland, à Royal kids, à Ornavik, en forêt, au zoo... et les séjours en camping. **Chaque période a sa particularité et en 2022, les thèmes mis à l'honneur étaient : le Canada, les vikings, les couleurs de l'arc en ciel, la sorcellerie et l'inévitable Noël !**



En 2023, c'est la forêt qui sera reine et invitée dans toutes les activités du pôle. Elle a déjà pris position en début d'année scolaire avec des danses tropicales et des portraits amazoniens et elle se déclinera sous toutes les formes, même en bocal !

Mais les enfants ne sont pas les seuls à occuper le pôle Enfance Jeunesse, les ados sont de plus en plus présents ! Pas moins de 45 jeunes ont participé aux soirées du vendredi, les camps d'été ont trouvé leurs publics tout comme le stage sportif du printemps ou celui cocooning de l'automne. Solène recueille dès à présent vos souhaits pour 2023 ! Idées soirées, activités, ateliers, séjours ou stages, si tu as entre 11 et 17 ans, contacte Solène : accueil-loisirs@epron.fr. Et attention, les ados accueillent aussi les CM2, il y a de la place pour tous !

Les soirées continuent, un programme est proposé, il peut encore évoluer. Les quatre prochaines se tiendront le 6 janvier au pôle, le 27 janvier au bowling, ainsi que le 3 mars et le 27 mars (lieux à définir).



Davy :
"la différence est aussi une force !"



Florian : "Imaginer c'est grandir, vivre c'est animer !"



Anaëlle : "Unique c'est tellement mieux que parfaite"

Le pôle jeunesse c'est aussi un espace de formation !

Des apprentis intègrent chaque année l'équipe et nous sommes fiers de vous annoncer la réussite des lauréats 2022 : Charlotte et Charly : diplômés du BPJEPS Loisirs Tous Publics et prêts désormais pour de nouvelles aventures. Nous leur souhaitons un joli parcours professionnel et accueillons avec plaisir le cru 2023 : Davy, Florian et Anaëlle.

COMITÉ DES FÊTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11/01/2023

Le comité des fêtes a le plaisir de vous convier à son assemblée générale, le mercredi 11 janvier 2023 à 19h à la salle des fêtes d'Épron.

Ordre du jour :

- Bilan financier 2022
- Bilan d'activités 2022
- Renouvellement du bureau
- Manifestations 2023
- Questions diverses

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévoles, vous êtes les bienvenus !

En attendant d'avoir le plaisir de nous retrouver, le comité des fêtes vous souhaite :



LE 18 MARS 2023 : SOIRÉE ST PATRICK INTERGÉNÉRATIONNELLE

A vos agendas, pour vous inscrire à la soirée dansante et conviviale intergénérationnelle du 18 mars dès 20h00 à la salle des fêtes d'Épron sur le thème de la Saint Patrick et l'Irlande !

- Le concept repose sur un moment de partage en préparant par couple un plat sucré et un plat salé !
- Avec un beau moment de rencontre au rythme de musiques variées !
- Une belle occasion d'échanger, de s'amuser dans une ambiance joyeuse !
- Le tout avec une participation de 8€ par couple, la gratuité pour les enfants. Le kir ou une boisson non alcoolisée offert à votre arrivée !
- Des consommations à votre disposition : thé, café, soda, coca, etc.. Sans oublier la bière, la bouteille de vin ou les bulles !
- Et pour marquer l'événement de la Saint Patrick, n'hésitez pas à venir déguisés pour vous souvenir à jamais de cette soirée ... !



Infos et inscriptions au 06 11 03 85 07 à partir du 15 Février

NOËL MAGIQUE !

Dès l'entrée dans la salle, les enfants sont émerveillés, le décor est féérique : un ours blanc et des bonhommes de neige se dandinent sur la scène. Le noir se fait dans la salle et le spectacle commence.

D'une poignée de foulards, le magicien fait apparaître des bouquets de fleurs. Un lapin blanc sort d'un chapeau, des écharpes s'enflamment sans allumettes ni briquet. On voit sortir une colombe d'un tissu, elle va dans une cage qui est recouverte d'un drap, quand le magicien le retire, il n'y a plus ni colombe ni cage.



L'assistante du magicien semble endormie, elle monte sur un tabouret, le magicien le retire mais elle ne tombe pas, elle reste au-dessus du sol. Les enfants et les parents sont sous le charme.

Et soudain, il se met à neiger, tout le monde chante " Petit Papa Noël" et le Père Noël arrive sur la scène, il s'installe dans un fauteuil et commence la distribution des cadeaux aux enfants pendant que les bénévoles du comité des fêtes distribuent des sachets de chocolats.

Merci au Magic Country Show pour ce beau spectacle !

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Le Comité des fêtes a organisé, comme tous les ans, le traditionnel Beaujolais nouveau avec son buffet bien garni de charcuteries, fromages et fruits. Le tout dégusté dans la convivialité, avec de nombreux convives qui ont apprécié cette rencontre.

Nous vous disons à l'année prochaine.



FOIRE AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE

Beau succès pour cette foire aux jouets et à la puériculture 2022 avec 35 emplacements proposés aux exposants, c'est à dire 70 mètres de présentation avec tables, chaises et grilles.



Grande satisfaction pour les bénévoles du comité des fêtes présents qui ont pris part à la préparation de cette activité.

Plus de 300 personnes sont venues, exposants, acheteurs pour les bonnes affaires ou curieux.

Le tout dans un espace, le dojo sécurisé, dans une ambiance courtoise et calme.

Merci à tous les visiteurs en ce dimanche de novembre sans oublier nos bénévoles, les agents administratifs et techniques de la commune, pour l'organisation et la mise en place du matériel. Il ne nous reste plus qu'à vous dire avec plaisir : « À l'année prochaine » !

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE LA QUALITÉ DE VIE À ÉPRON

A tous, ci-dessous l'analyse de nos travaux et nos projets pour 2023. Comme vous avez pu le constater la mise en place de la vitesse de 30 km/h dans notre village a été effective au 31 décembre 2022. Attention la priorité à droite est la règle, sauf exception ...

En cours d'étude :

- Stationnement : dans certaines rues prévoir un marquage au sol par la peinture pour délimiter les emplacements (principe des chicanes). Dans les rues où c'est possible, stationner à cheval sur le trottoir mais cela impose un marquage au sol. Pour rappel : ne pas stationner sur les trottoirs ! Ceux-ci sont réservés aux piétons, aux poussettes et aux handicapés.
- Espaces verts & aménagements : bacs à fleurs, bancs, poubelles et sacs pour les croquettes des chiens,
- Carrefour de Jardiland : à améliorer,
- Trottoirs devenus dangereux à cause des racines des arbres notamment rue des Glycines,
- Contrôle sur la RD7 : vitesse et bruit (motos),
- Pistes cyclables sur RD7, entretien et respect du sens de circulation,
- Augmentation du trafic de la rue du Chemin de Fer et dangerosité au carrefour avec la rue de Coudrechef, protection à étudier.

Voilà tous nos sujets de discussion en cours d'étude, pour votre information. Excellente année à tous !

Cordialement.
Jacques Hameau

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



L'amicale des anciens combattants d'Épron vous souhaite une très belle année 2023 ! L'année écoulée fut riche en cérémonies et repas dansants, un réel plaisir de se retrouver ainsi que de partager de bons moments de convivialité.

Voici quelques dates prévues pour 2023 :

- **Janvier 2023** : Samedi 21 à 14h00, Assemblée Générale à la salle des fêtes, suivie de la traditionnelle galette des rois
- **Mars** : Dimanche 12 : Repas dansant à la salle des fêtes
- **Mai** : Cérémonie du 8 MAI 1945
- **Juillet** : Libération d'Épron
- **Septembre** : Repas dansant à la salle des fêtes
- **Novembre** : Cérémonie du 11 Novembre 1918
- **Décembre** : Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie



Nous travaillons sur différents axes, afin de pouvoir vous proposer une ou deux animations durant l'année 2023. Toute l'équipe de l'amicale des anciens combattants d'Épron se joint à moi, pour vous renouveler nos meilleurs vœux 2023 !

Didier Willème

LAS GEMELAS

Le jumelage de notre commune avec la ville de Zufre, située dans la province de Huelva (Andalousie), vient d'atteindre ses 15 ans !

Depuis la mise en place de ce jumelage plusieurs échanges ont eu lieu entre nos deux villes, ce qui a permis à de nombreux Épronnois - jeunes et adultes- d'aller découvrir la belle région dans laquelle se situe Zufre, et ses environs, sans oublier Séville à 80 km... Nos amis Zufreños ont également eu l'occasion de venir nous rencontrer dans le village de la radio, sillonner les alentours caennais et découvrir les plages du débarquement.

Au fil du temps ces échanges, se sont faits moins nombreux, et ceci pour diverses causes... Le lien existe toujours et nous avons ponctuellement des correspondances par mail mais ce n'est pas suffisant. Ces échanges sont motivés par le grand intérêt porté à l'huile d'olive écologique produite à Zufre et fortement appréciée par les Épronnois...

Nous souhaitons fortement relancer des relations plus étroites entre nos deux communes et réinitialiser quelques échanges et voyages. L'association, aidée par une enseignante en espagnol et un petit groupe de ses élèves, a mis en place certaines actions dans l'objectif de recréer le plus rapidement possible nos liens et de préparer un voyage. Des projets sont en cours de préparation et devraient très prochainement produire leurs effets. Vous avez pu constater la présence de LAS GEMELAS lors du récent marché de Noël et la vente de billets de tombola, au profit de notre association et de ses projets.

Si vous êtes intéressés par ces contacts et échanges, vous êtes conviés à venir participer à la rencontre/ débat, qui aura lieu le 23 janvier 2023 à 19h00 à la salle des fêtes





LES RENCONTRES ORGANISÉES PAR LE CLUB DEPUIS LA RENTRÉE ONT ÉTÉ COURONNÉES DE SUCCÈS :

- **Du 16 au 23 septembre** : voyage en Albanie, tous les participants ont apprécié ce voyage tant pour la découverte du pays que pour l'ambiance chaleureuse et la cohésion du groupe.
- **Du 26 septembre au 3 Octobre** : croisière sur le Douro, un voyage qui a comblé nos participants.
- **Le 14 octobre** : le conseil d'administration s'est déroulé dans une bonne ambiance de travail.
- **Le 16 octobre** : le buffet d'automne a réuni 57 personnes qui ont apprécié la qualité du menu Terre/Mer et l'excellente chanteuse « Laurence » qui a fait danser nos adhérents.
- **Le 18 octobre** : Action sécurité routière sur les risques d'endormissement au volant : très instructive, ludique et attrayante.
- **Le 8 novembre** : Visite guidée de l'Abbaye aux Dames. Nous n'avons pas vu passer le temps avec notre « super » guide qui nous a enchantés. Notre sortie s'est poursuivie avec un repas très apprécié à la crêperie d'Épron- boutique du torrificateur.



GRAND RENDEZ-VOUS DE FIN D'ANNÉE :

- **Le 11 décembre** : le CAJE a convié ses adhérents à son grand repas de Noël à la ferme auberge de la luzerne à Bernières-sur-mer.

LE CAJE VOUS PRÉPARE UNE ANNÉE 2023 AVEC DE BELLES SORTIES À NE PAS MANQUER !

- Chorale et spectacle **Holiday on Ice** (février),
- Visite d'une fromagerie (mars),
- Visite Abbaye d'Ardenne (avril),
- Repas à thème,
- Sortie dans les marais de Carentan (mai),
- Voyage à l'étude (juin),
- Le Puy du Fou 2 jours (juillet),
- Voyage à Madère (10 au 17 septembre),
- Châteaux de la Loire 2/3 jours (octobre),
- Buffet d'automne (novembre),
- Repas de Noël (décembre).



L'assemblée générale du CAJE aura lieu le 20 janvier 2023 à 14h salle des fêtes d'Épron, nous partagerons la galette des rois à cette occasion.

Il est possible d'adhérer au CAJE (15€) à tout moment de l'année. Notre but : que chaque adhérent trouve une sortie, un séjour, une journée, une activité qui lui plaise. . . Vous avez plus de 60 ans et vous êtes tenté ? Prenez contact :

Par mail : anciens.jeunes-epron@laposte.net

Par téléphone : Jean louis LETELLIER, Président 06 48 06 40 70

Alain ANDRES, Vice-Président 06 60 88 45 77

Nadine MAHEUT, trésorière 06 38 53 17 30



SAINT ^{ÉGLISE} URSIN

La communauté paroissiale de Saint Thomas de l'université présente ses vœux les meilleurs à tous les habitants de la commune d'Épron. Paix, Espérance et Amour dans tous les cœurs.

P. J-C M'Bra, curé.

Les prochaines messes à Épron (Église Saint Ursin)

samedis - 18h00

7 janvier

4 février

4 mars

21 janvier

18 février

18 mars

Attention : samedi 1^{er} avril 2023 et suivantes à 18h30.

PETIT RAPPEL

Les messes sont célébrées en alternance une semaine sur deux :

Semaines impaires de 2023 :

- samedi - 18h : Église Saint-Ursin (Épron)
- dimanche - 11h : Église Saint-André (Calvaire Saint-Pierre).

Semaines paires de 2023 :

- samedi - 18h : Église Sainte-Claire (La Folie-Couvrechef)
- dimanche - 11h : Église Saint-André (calvaire St Pierre)

La messe de semaine est célébrée à Épron chaque mardi à 18h.

À SAVOIR

Un tableau d'information est situé à l'entrée de l'église. Il donne les contacts et coordonnées des différents services : mariage, baptême, catéchisme, obsèques, etc... et sur bayeuxlisieux.catholique.fr/saint-thomas-de-luniversite

Contact paroisse et inscription à la newsletter hebdomadaire : secretariat.paroissestthomas@laposte.net



TOUTES LES INFOS DE LA PAROISSE

02 31 85 44 53

sur : <https://bayeuxlisieux.catholique.fr/paroisses/agglomeration-caennaise/saint-thomas-de-luniversite/>

RENDEZ-VOUS POUR TOUS

Samedi 7 janvier, concert d'orgue pour l'Épiphanie, par Gabriel Daturi dans l'église d'Épron, 19h-20h, entrée libre.

Samedi 4 février, 19h-22h nous fêterons la CHANDELEUR à la salle des fêtes d'Épron. Nous partagerons soupes et crêpes, dans la joie et la bonne humeur. On apporte ce que l'on veut : crêpes, soupe, boisson...



Samedi 4 mars, 19h-20h, dans l'église Saint-Ursin : Une heure d'art et foi : « LE VISAGE DE DIEU, représentations dans l'art occidental » (par Elisabetta Daturi, professeur d'histoire de l'art).

L'homme éprouve au plus profond de lui une soif insatiable d'une réalité transcendante. L'oeuvre d'art exprime depuis ses origines cette recherche de l'Absolu. En suivant les différentes étapes de la représentation du visage de Dieu dans l'art occidental nous découvrirons cette recherche des hommes et des artistes à travers les siècles.



DE **P** HISTOIRE PRESBYTÈRE

Le 24 juin 1849, le conseil municipal d'Épron est convoqué en séance extraordinaire « afin d'autoriser le sieur Langlois, maire, à acheter la maison de M. l'abbé Varin pour faire usage de presbytère qu'il veut bien rétrocéder à la commune d'Épron ».

Pour cet achat, « Mademoiselle Julie De Viette s'est engagée par reconnaissance inscrite sur le présent registre à la suite de cette délibération dont le double reste annexé aux archives de la commune. Cette dernière consent prêter à la commune d'Épron une somme de six mille francs dont les intérêts lui seront payés à cinq pour cent, ce qui constitue une rente de trois cents francs ».

Le 16 juillet 1849, l'agent-voyer de la circonscription, sur la demande du maire d'Épron, s'est transporté sur le terrain afin de procéder à la description et à l'estimation de l'immeuble.

Il a reconnu que lesdits objets, tous d'un seul tenant étaient bornés, savoir : au nord, par la propriété de M. Varin ; au levant par les terres des demoiselles Lenormand de Viette ; à midi et au couchant par le chemin dit la Ruelle.

L'estimation a été établie à six mille cent-quatre-vingt-dix-neuf francs.



Cet achat a conduit le conseil municipal à résilier la précédente acquisition qui avait fait l'objet d'un refus formel de la part de Monseigneur l'Evêque de Bayeux. La raison de ce refus trouve un début d'explication à la lecture de l'engagement écrit de Mademoiselle Julie de Viette, laquelle prétend que l'évêque de Bayeux estime que cette maison « est la seule convenable de la commune ».

Victoire de Don Camillo sur Peppone !

Origine du texte repris par Jean Daireaux

UNE **S**ECONDE VIE POUR LES SAPINS

Comme chaque année, la commune a mis en place des points de collecte pour la récupération et le recyclage des sapins de Noël. L'objectif est de réduire le flux de déchets verts **en privilégiant leur revalorisation au travers de techniques de jardinage au naturel** telles que le broyage et le paillage.

Cette récupération sera en place jusqu'à la fin du mois de janvier 2023.

Les points de collecte à votre disposition se trouvent :

- Esplanade des Libérateurs (face au complexe sportif)
- Rue de Lébisey (intersection avec la rue Thomas Edison)

ATTENTION :

Les sapins déposés doivent être dépourvus de toute décoration et neige artificielle.



LA **R**OCHAMBELLE

Vous pouvez d'ores et déjà rejoindre l'équipe d'Épron pour la Rochambelle qui se déroulera le 3 juin 2023.

LA PROCEDURE D'INSCRIPTION EST LA SUIVANTE :

- Rendez-vous sur la plateforme inscription et connectez-vous.
- Sur votre tableau de bord, cliquez sur « m'inscrire à une épreuve » et vérifiez l'exactitude des informations renseignées.

À l'étape de choix des épreuves, saisissez votre code avantage «EPRONROCH2023» dans l'encadré bleu «code avantage/équipe», puis suivez les étapes jusqu'à la finalisation de votre inscription.

- **Votre inscription est finalisée ! Vous recevrez par la suite un mail vous confirmant votre inscription.**



DES PROJETS DE TRAVAUX

DES PROJETS DE TRAVAUX
dans votre maison ?



Des QUESTIONS concernant les aides apportées ?

La période actuelle étant très incitative pour pousser à la réflexion concernant des travaux de rénovation, d'isolation ou d'extension de votre logement, vous pouvez, dès à présent avoir toutes les informations nécessaires auprès de « La Maison de l'habitat – Caen la mer ».

Des correspondants de la Maison de l'Habitat assureront une permanence mensuelle dans la commune du mois d'avril au mois de septembre 2023*. Prise de Rendez-vous préalable obligatoire.

*les informations pratiques seront communiquées dès que le calendrier de la maison de l'habitat sera fixé.

Maison de l'Habitat : 16 Rue Rosa Park – Caen – Tél. : 02 31 38 31 38 - maison-habitat@caenlamer.fr



Depuis le début de l'année, les explosions s'enchaînent dans les fours d'incinération de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du Syvedac à Colombelles.

En cause : les bouteilles de gaz dont la présence accrue fait peser des risques importants sur les agents et menace le bon fonctionnement, en continu, de l'installation.



Que faire des bouteilles de gaz ? 2 solutions possibles :

Pour les bouteilles de gaz non inflammable et non toxique (protoxyde d'azote, hélium, CO2) :

Lors de leur achat, se renseigner auprès du point de vente sur leur reprise par le magasin. Dans le cas contraire, se rapprocher de la collectivité en charge de la collecte des déchets pour savoir où déposer ces bouteilles.

Toutes les autres bouteilles de gaz (gaz inflammable et toxique : butane, propane) sont à rapporter dans un **point de vente**. Obligation de reprise même sans achat ni bulletin de consignation.

Pour plus d'infos : www.syvedac.org

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

La mise en oeuvre de nouveaux ensembles d'activités, et d'ensembles d'habitation, au sein de la commune permet un développement souhaité de longue date, et donc la valorisation du territoire. La communication relative à ce développement doit, cependant, respecter les règles de communication, de façon à ne pas devenir envahissante, voire polluante pour l'environnement local.

Cette communication est réglementée, au niveau de l'ensemble des communes de Caen la mer au travers d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) et doit être respecté. Le RLPi est un document de gestion de l'affichage publicitaire sur le territoire de la communauté urbaine. Il permet aux collectivités territoriales d'adapter la réglementation nationale en matière de publicité extérieure aux enjeux locaux et à la réalité des territoires. Ce règlement local est conduit par une commission de Caen la mer, à laquelle participe un représentant de la commune d'Épron.

CITYKOMI

Soyez régulièrement tenu au courant de toute l'actualité de la commune en utilisant l'application Citykomi et en rejoignant les 700 abonnés, qui ont généré :



Comment télécharger Citykomi ?

Téléchargez l'application sur votre smartphone avec : Google play , App store, Windows phone



Ouvrez l'application

Recherchez Epron, ou scannez le QRcode ci-contre



L'information en direct sur votre smartphone.
C'est simple, c'est pratique, c'est libre !

NOS PARTENAIRES

Maison
PLESSIS-LEMERRE
Services funéraires

VILLERS-BOCAGE 02 31 77 01 16
CARPIQUET 02 31 06 70 56

CAEN
02 31 15 00 06
PFLERRE@WANADOO.FR



Aujourd'hui,
une fleur

ERICK BOYER
FLEURISTE

02 31 94 01 01
36, Rue Edmond Bellin
LION-SUR-MER

HÂLTE AUX GUÊPES 14
Destruction nids de guêpes, frelons, frelons asiatiques, bourdons
07.68.79.99.97
halteauxguêpes14@gmail.com

7j/7

EPRON



Brin de Marguerite
entretien et création de jardin
devis gratuits

14 320 Feuguérolles-Buffly
Création - Entretien - Élagage - Abattage - Petite maçonnerie



BUFFALO GRILL
LE GRILL S'INVITE CHEZ VOUS
Tous vos plats préférés disponibles en livraison et à emporter

Uber Eats

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

BUFFALO GRILL CAEN
9 RUE DU PROFESSEUR J. ROUSSELOT
14000 CAEN

buffacaen@orange.fr
06 75 77 27 34

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
MARINI
Acqua & Farine
TRATTORIA

La boulangerie « Marini » a ouvert ses portes à ÉPRON le mardi 24 septembre 2019. Malgré la dimension de son bâtiment, ne vous y trompez pas : il s'agit bien d'une entreprise artisanale et indépendante dont le principe fondateur est de tout produire « Maison » à partir de matières premières sélectionnées.

C'est le résultat de la reconversion professionnelle de Jean-Marc, auparavant pharmacien, qui en tant que consommateur se désolait de voir inexorablement diminuer la qualité du pain et des viennoiseries au gré des installations de franchises.

Formé à l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie de Rouen, il imagine cet établissement atypique qui se prolonge en restaurant pour y déjeuner de façon économique et rapide. Il intègre également un four à pizza napolitain pour rendre hommage aux origines italiennes de sa mère. « MARINI » fait d'ailleurs référence à son nom de jeune fille.

Toute l'équipe, composée de 20 professionnels qualifiés dont 3 boulangers, 3 pâtisseries, 2 cuisiniers et 2 pizzaiolos, n'a pas d'autre ambition que de vous apporter du plaisir dans la dégustation de ses produits.

Vous y trouverez des pains qui ont du goût et qui se conservent, des viennoiseries croustillantes fabriquées à partir de bon beurre AOP, des pâtisseries généreuses et gourmandes, des plats du jour à consommer sur place ou à emporter et enfin des pizzas cuites au feu de bois selon la tradition napolitaine.

Boulangerie Marini
2 rue Hubertine Auclert à Épron.
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h.
Tél : 02 31 07 46 38 - Email : contact@boulangeriemarini.fr

Offre
Une boisson offerte (canette 33cl) pour tout achat d'une pizza.
Les pizzas vous sont proposées du mardi au samedi, sur place ou à emporter de 11h45 à 14h, et à emporter de 17h30 à 20h.

Jardiland

Route de Douvres

NOUVEAU
Toiletage
Fleuristerie

EPRON
OUVERT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

FLEURS · JARDINS & ANIMAUX · DÉCO



BOUCHERIE
CHARCUTERIE

E. Seguin

18 RUE DE LA GRÂCE DE DIEU 14610 ÉPRON - 02 31 06 01 37 - boucherie.seguin@gmail.com

OUVERTURE
du Mardi au Samedi : 9h à 13h & 15h30 à 19h30
le Dimanche : 9h à 12h

Premium radio **GARAGE de la BIJUDE**

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques
Philippe JANNEQUIN

Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après midi de 14 h 00 à 18 h 30

14 rue de la BiJUde - 14610 ÉPRON - 02 31 43 98 89 - 02 31 47 94 44

TAXI ÉPRON



Toutes distances sur réservation
(aéroport, gare, shopping...)

07.85.36.69.18 06.77.57.63.54
taxiepron@gmail.com

Imprimerie Le BRUN

Une vision experte
à votre service pour imprimer
tous vos supports de communication,
vos documents administratifs
et tous vos projets "sur-mesure".



Z.I. du Chemin Vert - 14, rue Villons-les-Buissons - 14000 CAEN
Tél. 02 31 29 34 00 - contact@imprimerielebrun.fr
www.imprimerielebrun.fr

CHRISTIAN LEPLEY
plomberie chauffage assainissement
terrassement démolition

11 chemin du mesnil
14920 Mathieu



christian.lepley@bbox.fr 02.31.44.30.80

À 5 minutes de chez vous

Depuis plus de 150 ans
(selon les organisateurs, 8 ans selon la police)



**Fruits et légumes
d'ici et d'ailleurs
Viandes régionales
Épicerie
Vins et bières de producteurs**

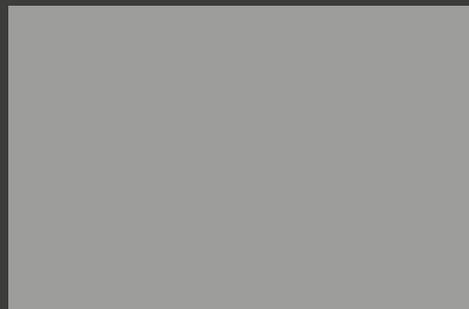
Mangez sain, mangez du coin !

**Marché couvert et traiteur
100% produits frais**

+ de 4000 références pour vos achats alimentaires

du Lundi au Samedi de 10h00 à 19h30

**148 rue Léon Foucault - Z.I. de la sphère - Hérouville
02 31 43 51 38**



S

SEROT-MINET
AVOCATS

4 rue Hubertine Auclert • 14610 ÉPRON
www.serot-avocats.com

Coiffure Féminin / Masculin

O' Jo - Ly

Tél : 02 31 47 36 00

Allée Gay-Lussac - 14610 Épron

Horaires d'ouvertures :
Mardi au Vendredi 9h00 - 18h30 / Samedi 8h30 - 17h00

VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard
14610 Épron
Tél. : 02 31 44 51 42
Fax : 02 31 94 55 90
Courriel : contact-mairie@epron.fr
www.mairie-epron.fr

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

En cas d'urgence absolue à partir de 17h en semaine et 12h le samedi, les week-ends et jours fériés, vous pouvez joindre l'élu de permanence au 06 85 58 04 65

Fermeture

Le samedi 18 février 2023

INFOS POSTE

L'agence communale de la Mairie de Cambes-en-Plaine est ouverte : du lundi au samedi de 9h à 13h.

Levée du courrier du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h30
Tél. 3631

R.P.E. "ARC-EN-CIEL"

RELAIS PETITE ENFANCE
Espace Ardenna
Place Le Clos Maulier
14280 St-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél. : 02 31 97 43 29
rpe.arcenciel@famillesrurales.org
Accueil sur rendez-vous

LA MÉDIATHÈQUE

24 rue de l'Église - 14610 Épron
Tél. : 02 31 74 51 20

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h - 19h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 19h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Samedi : 9h - 12h

COMMISSARIAT DE POLICE

10 rue Thibout de la Fresnaye
14000 CAEN
Tél. : 02 31 29 22 22 - ou le 17

INFOS COLLECTE

Semaine normale :
• Bacs verts le vendredi

Attention reprise de la collecte des déchets verts le 3 mars 2023

• Bacs gris le vendredi
• Bacs jaunes le jeudi (semaines paires)
Merci de les sortir la veille du ramassage.
Semaine avec jours fériés :
Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.

ENCOMBRANTS

• Ramassage sur appel au 02 31 304 304
Tarif unique 10 € / collecte
• Dépôt à la déchetterie
• D.E.E. à apporter en déchetterie
Déchetterie la plus proche :
Bretteville-sur-Odon
Tél. 02 31 74 68 30
ZAC de la Grande Plaine
Rue des Hauts de Beaulieu

Ouverte du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 18h00
Dimanche : 9h00 - 12h00

Santé



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Résidence « La Chevalerie »
Allée Gay Lussac

Stéphane Batard
Tél. : 02 31 47 50 13
www.doctolib.fr

Marie-Laure De Bruyn
Tél. : 02 31 47 54 89
www.docteur-debruyn.fr

MÉDECIN NUTRITIONNISTE

Estelle Tommeray
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
tel 02 31 91 65 41

DERMATOLOGUE - VÉNÉROLOGUE

Stéphanie Harel-Lorée
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 91 29 77

MÉDECIN VASCULAIRE

Béranger Monthé-Mouna
Angiologie / Phlébologie / Lasers
4 rue Hubertine Auclert
Tel : 02 61 92 08 41

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIENNE

Maryline Denis
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 94 09 21
www.doctolib.fr

INFIRMIERS

Sandrine Hautefort
et Rodolphe Le Rouvillois
18 Rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 44 22 60

PHARMACIEN

Pharmacie Voisine
18 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 43 60 82

KINÉSITHÉRAPEUTES

• Céline Maheut
• Sonia Moussay
• Audrey Baloche
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 07 02

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

Arnaud Bonnet
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 77 13 80 49

PÉDICURE PODOLOGUE

Dorothée Dupont
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 79 07 30

ORTHOPHONISTES

Valérie Michardière
& Anne Joswick
Bâtiment « Lumière »
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 31 94 26 74

PSYCHOLOGUES

Nathalie Lucas-Duffourg
13 rue Eole
Tél. : 02 31 47 50 20
Nathalie Tschopp
12 route de Caen
Tél. : 06 95 96 07 70

HYPNOSE ERICKSONIENNE

Béatrice Palis
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 06 95 10 33 17

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Sigrid Troude Tighilet
1 impasse des Pavillons
Tél. : 06 13 16 42 42

ORTHOPTISTE

Xavier Lelièvre
Bâtiment « Lumière »
2 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 73 30 66 82
lelievre.orthoptiste@gmail.com

SOPHROLOGUE

Francesca Bocq
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 06 67 84 30 96
www.teffet-sophro.fr

CENTRE DENTAIRE CAEN - ÉPRON

Chirurgien - dentiste
4 rue Hubertine Auclert
Tél. : 02 61 79 03 20

DENTISTE

Fabrice Auvray
Résidence « Les Blés d'Or »
13 rue de la Grâce de Dieu
Tél. : 02 31 53 96 67

EHPAD

EHPAD Orée du Golf
Rue Olympe de Gougues
Tél. : 02 31 53 30 55

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire du Cèdre
Route de Caen
Tél. : 02 31 47 67 67